



# BRO L'ANEJEN

Juin 2012 • Bulletin Municipal n° 71

*Vue aérienne du bocage  
quartier de St-Mélaine et Le Cleustrou*



La pré-étude d'aménagement foncier a été réalisée entre mai 2011 et mai 2012 sur notre commune.

Au mois de juin 2012, les bureaux d'études Le Bihan Ingénierie Environnement et le cabinet Nicolas Géomètre en charge du dossier ont présenté aux élus le bilan des études qu'ils ont réalisé sur notre commune.

La synthèse des inventaires zones humides, cours d'eau n'est pas définitive. Elle est mise à la disposition du public en mairie pour information et avis durant les mois de juillet et août.

# SYNTHÈSE DU BILAN DES INVENTAIRES COURS D'EAU - ZONES HUMIDES



Le comité de pilotage s'est réuni 4 fois en mairie et 2 jours sur le terrain pour vérifier des manques ou des doutes en collaboration avec le bureau d'études.

Les communes ont eu l'obligation de réaliser ces inventaires au regard de la réglementation sur l'urbanisme et du Sage Ellé-Inam-Laita. L'objectif de l'étude était de faire un inventaire exhaustif des zones humides mais aussi de les caractériser pour déterminer à terme les risques et moyens de gestion à préconiser. Les zones humides ont un rôle primordial dans la régulation des flux d'eau en hiver qui sont libérés en périodes sèches. Elles jouent aussi un rôle de dépollution par l'activité bactérienne sur les

nitrate et les pesticides. Elles abritent une importante biodiversité, et sur des territoires étendus, elles peuvent assurer un rôle économique par la production de fourrages. Le tourisme vert trouve aussi dans ces milieux des espaces naturels de randonnées, pêche et pédagogiques sur les habitats. Une superficie de 357 ha a été retenue à ce jour en zones humides, soit 12 % de la surface de la commune. Les boisements humides (saulaies) représentant 50 %, 34 % en prairies humides, et 6 % sont artificialisées ou dégradées. Le linéaire de cours d'eau identifié est de 82 km.

A l'issue de la période de consultation en mairie, pendant les mois de juillet et août le bureau d'études doit vérifier les diverses observations pour que le comité de pilotage donne son approbation. Le conseil municipal devra valider les documents définitifs et les transmettre avec une fiche de synthèse au bureau de la CLE (commission locale de l'eau du Sage Ellé-Laita) pour validation.



Après une campagne longue et animée, la fièvre électorale est retombée. Le 6 mai et le 17 juin, les français ont élu démocratiquement un Président et des Députés pour un mandat de 5 ans. Les électeurs se sont déterminés en fonction des personnes et des programmes. En dépit du contexte de crise toujours présent, il faut souhaiter que les changements attendus apportent à chacune et à chacun un mieux-être et un mieux-vivre.

En ce début d'année, nous avons mis l'accent sur la réouverture de la boulangerie, car depuis le 8 octobre 2011, la carence de ce service impactait également la fréquentation des deux autres commerces, malgré les dépôts de pain mis en place par ceux-ci. A ce jour, tout est rentré dans l'ordre, en effet, après avoir effectué les nombreuses démarches préalables à leur installation, Virginie et Yannick Trouboul ont ouvert leur boulangerie le 1<sup>er</sup> mai 2012 et les Lanvénégeois font peu à peu connaissance avec leurs nouveaux commerçants. Pour rappel, il est important de noter l'implication financière de la commune dans ce commerce qu'elle a créée en 2006. En fin d'opération, il a été réalisé un emprunt de 66 191 €, pour la partie professionnelle (le local + le four de boulanger) et il a été repris un emprunt de 80 938 €, contracté au départ par l'U.S. Menhir pour le logement, ce qui fait un montant de 147 129 € à la charge de la commune pour la totalité de l'immeuble. Les mensualités de cet emprunt sont remboursées à la collectivité par les boulangers, sous forme de loyers, par le biais d'un crédit bail signé devant notaire. A terme, ils deviendront propriétaires de tout le bâtiment. Que dire de plus ?... Que chacun fasse un effort pour faire vivre nos commerces locaux et maintenir ainsi ces services de proximité indispensables dans nos bourgs ruraux.

Nous sommes de plus en plus sensibilisés à la dépendance énergétique de la Bretagne qui produit seulement 8 % de sa consommation en électricité. C'est dans ce contexte que la Communauté de Communes du Pays du Roi Morvan s'est engagée dans la réalisation d'un plan climat-énergie, dans le but de réduire les consommations d'énergie et d'anticiper le changement climatique. Un diagnostic énergétique du territoire a été réalisé. Celui-ci montre notamment les répartitions des consommations d'énergie par secteur : 40 % pour les logements (chauffage, eau chaude et éclairage) 9 % pour le tertiaire (bâtiments publics, bureaux, commerces) 21 % pour les transports (personnes et marchandises) 20 % pour l'industrie et 10 % pour l'agriculture. Il s'agit à présent de construire un programme d'actions de réduction de nos consommations d'énergie et de développement des énergies renouvelables sur le territoire. Cette démarche est importante et nous concerne tous, c'est pourquoi vous avez la possibilité de vous exprimer sur le sujet par le biais d'un questionnaire sur le site de la CCPRM ; vos réponses permettront de consolider le diagnostic établi et d'apporter de nouvelles idées concernant les pistes d'action. N'hésitez pas à le faire.

Bon été à tous. Bienvenu aux vacanciers qui séjourneront à Lanvénégen. Nous serons heureux de les recevoir le 13 juillet et le 14 août à partir de 18 h 30 à la salle municipale.

Le Maire,  
Marie-Louise Mounier

## École : réserve sèche

La commune va réaliser une réserve sèche à l'école (entrepôt de denrées sèches, conserves...). En effet, l'actuelle réserve attenante à la cuisine s'avère trop exigüe.

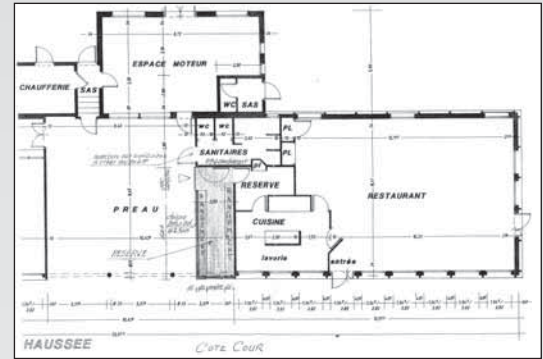
La préparation des repas sur place demande de travailler dans de bonnes conditions et un minimum d'espace, la cuisine est spacieuse, bien agencée et fonctionnelle et s'est dotée d'une cellule de refroidissement.

Anne, notre cantinière est à l'étroit pour les rangements de denrées d'où le projet de réserve sèche qui se trouvera sous le préau pour une surface d'environ 11 mètres carrés.

L'équipe technique de la mairie réalisera le bardage bois, l'isolation et la pose de PVC mur et plafond, Stéphane Cauden interviendra pour la dalle béton, la création d'une nouvelle porte d'accès pour les sanitaires, Anthony Le Biavant pour l'électricité et Jérôme Le Gall pour le carrelage. Montant prévu 7.738,95 € TTC.

Une réserve est nécessaire à la bonne marche de la cantine. L'ancienne réserve deviendra un point froid avec le frigidaire, le congélateur et la cellule de refroidissement.

Ces travaux sont la continuité pour un service de qualité et en conformité avec la DDPP (Direction Départementale de la Protection des Populations).



## Broyeur d'accotement

Les années passées pour la journée débroussaillage, la commune louait un broyeur d'accotement à Scaër et à chaque retour, la question d'un achat était évoquée. Plusieurs devis ont été comparés. En début d'année, nous avons retenu un broyeur Agri Master livré mi-mai pour une valeur de 3.800 € HT. Au-delà de l'entretien des chemins de randonnée, il sera utile en complément de l'épareuse pour les employés en entretien d'accotements de la voirie. Par ailleurs tous les ans nous sollicitons une demande de subvention au Conseil Général pour l'entretien des chemins, qui conforte notre investissement.



## Activités multisports

Le mercredi 13 juin, la municipalité a invité les enfants de 7 à 11 ans pour une découverte multisports avec un éducateur sportif de l'association "Profession sports 56".

L'objectif est de faire découvrir et aimer la pratique du sport en fonction des aptitudes de chacun, principalement par des jeux et des situations ludiques clairement définies en fonction de l'âge des enfants.

Cette expérience pourra par la suite être reconduite pendant les périodes de petites vacances scolaires.

Quinze enfants étaient présents et ont pu apprécier cette fois les jeux du cirque et le tchoukball pratiqués au stade de 14 h à 17 h.

Le dispositif multisport 56 propose de répondre à la grande curiosité des enfants à leur envie de découverte, grâce au large panel offert par les activités physiques et sportives, l'objectif étant d'élargir l'offre ludique et sportive en milieu rural et de donner une dimension éducative aux pratiques.



## Plan canicule et personnes isolées

Le service d'aide à domicile est géré par le centre communal d'Action Sociale (CCAS) qui est présidé par Mme Mounier, Maire.

Afin de parer aux risques d'un éventuel épisode caniculaire, et pour la mise à jour annuelle du registre du plan de prévention élaboré par la Commune, les personnes âgées et les personnes handicapées ou isolées qui en font la demande peuvent être inscrites en contactant le secrétariat de mairie au 02 97 34 40 10.

Les informations du registre sont strictement confidentielles.

## ETAT CIVIL

### NAISSANCES

- Ethan HERVÉ - 3, Bourgneuf 29 mai
- Léo CARPENTIER-TRUBOUL - 5, Impasse du Verger 31 mai

### DÉCÈS

- Denise FLOCON née LUCAS - Métairie de Lescreant - 73 ans 11 janvier
- François CLOAREC - Kergoff d'En Bas - 89 ans 15 janvier
- Marcel HELLO - Boutel - 86 ans 12 mars
- Alexis BOULBEN - Le Cleuziou - 86 ans 4 avril
- François DERRIEN - 12, rue de la Mairie - 83 ans 12 mai
- Gilbert BUAILLON - Keroual d'En Bas - 82 ans 16 juin
- Jean HUIBAN - Rue Jean Cadic - 75 ans 20 juin

### MARIAGES

- Yannick TROUBOUL et Virginie BOURISSE 21 avril
- Vincent JOVION et Karine BASSET 16 juin

# COMPTE ADMINISTRATIF COMMUNAL 2011

## INVESTISSEMENT

RECETTES	
Subventions d'investissement	21 634 €
Emprunt	80 000 €
Dotations	160 980 €
Amortissement	2 444 €
<b>TOTAL</b>	<b>265 058 €</b>

DÉPENSES	
Dépenses d'équipements	136 395 €
Subventions d'investissement	1 562 €
Remboursements d'emprunt	64 635 €
<b>TOTAL</b>	<b>202 592 €</b>
<b>Soit un excédent de</b>	<b>62 465 €</b>

## FONCTIONNEMENT

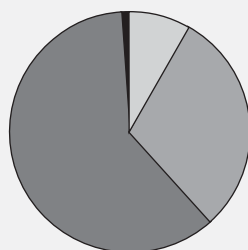
RECETTES	
Impôts et taxes	404 551 €
Dotations et participation	250 270 €
Produits	79 468 €
<b>TOTAL</b>	<b>734 289 €</b>

DÉPENSES	
Charges du personnel	293 482 €
Intérêts des emprunts	33 400 €
Charges caractère général	175 135 €
Charges de gestion courante	81 958 €
<b>TOTAL</b>	<b>583 975 €</b>
<b>Soit un excédent de</b>	<b>150 313 €</b>

## INVESTISSEMENT

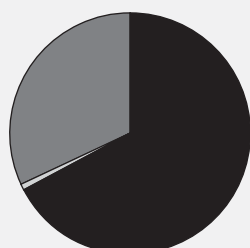
- Les dépenses d'équipements correspondent :
  - à la cellule de refroidissement et du petit matériel à l'école ;
  - aux travaux sur bâtiments communaux ;
  - aux travaux de voirie et d'effacement des réseaux électriques pour un montant global de 126 400 €.

### Recettes



Subventions d'investissement	: 8 %
Emprunt	: 30 %
Dotation	: 61 %
Amortissement	: 1 %

### Dépenses

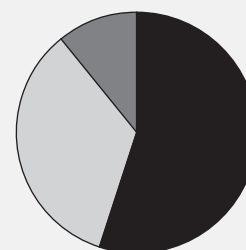


Dépenses d'équipements	: 67,3 %
Subventions d'investissement	: 0,8 %
Remboursement d'emprunts	: 31,9 %

## FONCTIONNEMENT

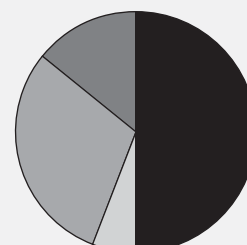
- Les impôts et taxes représentent essentiellement la part des impôts locaux (taxe d'habitation, taxe foncière) en augmentation et celle de la taxe professionnelle (TPU) qui reste figée au même montant depuis 2001 (89 989 €).
- Les produits proviennent de la cantine scolaire, garderie, concession du cimetière et diverses locations.
- Les charges à caractère général couvrent toutes les dépenses courantes de la commune : fournitures administratives, eau, électricité, entretien des véhicules, fonctionnement du restaurant scolaire et assurance.

### Recettes



Impôts et taxes	: 55 %
Dotations et participations	: 34 %
Produits	: 11 %

### Dépenses



Charges du personnel	: 50 %
Intérêts des emprunts	: 6 %
Charges à caractère général	: 30 %
Charges à gestion courante	: 14 %

# LES PRINCIPALES DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

## 13 FEVRIER 2012

### CONTRAT DE MISE A DISPOSITION POUR L'IMMEUBLE DE LA BOULANGERIE

Concernant le choix des repreneurs, après plusieurs candidatures étudiées par une commission composée d'élus de la commune, du service économique de la CCPRM et de représentants de la Chambre



des Métiers et de la Chambre de Commerce en janvier dernier, c'est un jeune couple du Croisty, Mlle BOURISSE et M. TROUBOUL, qui a été retenu. L'arrivée dans le logement est prévue au 1<sup>er</sup> mars. Il est proposé

de différer le crédit-bail de 3 mois, afin de faciliter la trésorerie et l'installation des repreneurs. La signature d'un contrat de mise à disposition sera donc prévue, dans l'attente de la signature du crédit-bail.

### TRAVAUX D'AMENAGEMENT FONCIER GUISCRIF - LANVENEGEN

Convention de groupement de commandes avec Guiscriff : pour obtenir des tarifs moins élevés pour l'exécution des travaux, une convention de groupement de commandes va être signée avec Guiscriff, désignée comme coordonnateur. Ont été nommés pour siéger à la commission d'appel d'offres Alain PERRON, en qualité de titulaire, et Denis DROUAL, en qualité de suppléant.

Encaissement et paiement des soultes par la commune de Guiscriff : La commune de Guiscriff ayant réceptionné les versements des propriétaires pour les échanges réalisés dans le cadre de l'aménagement foncier sur la commune de Guiscriff avec extension sur Lanvégen, c'est la commune de Guiscriff qui assurera le recouvrement et le versement des soultes pour la totalité des échanges réalisés sur Guiscriff et sur Lanvégen.

Demandes de subventions pour travaux connexes : Les devis estimatifs concernant les travaux connexes sur la partie Lanvégen ont été transmis par le Cabinet Nicolas et Associés, maître d'œuvre. Pour l'ensemble des parties (commune et parties privées), les devis se décomposent comme suit :

- Travaux de voirie / arasement de talus : 18 662,40 € HT (22 320,23 € TTC)

- Travaux de plantations : 11 699,30 € HT (13 992,36 € TTC)

Soit un total de : 30 361,70 € HT (36 312,59 € TTC)

Les travaux de voirie comprennent une tranche ferme d'un montant estimatif de : 16 698,40 € HT (soit 19 971,29 € TTC) et une tranche conditionnelle d'un montant estimatif de : 1 964,00 € HT (soit 2 348,94 € TTC).

Des subventions vont être sollicitées auprès du Conseil Général du Morbihan, du FEADER (fonds Européen Agricole pour le Développement Rural) et au titre du dispositif Breizh Bocage. Au vu de l'estimatif de la tranche conditionnelle, le Conseil Municipal décide de réaliser la tranche ferme et la tranche conditionnelle des travaux de voirie.

### PROPOSITION D'ETUDE PREALABLE AUX TRAVAUX DE RESTAURATION DE TOITURE - CHAPELLE DE LA TRINITE

Lors de la réunion qui s'est tenue en novembre dernier en présence de Diégo MENS, conservateur du patrimoine au Conseil Général, d'élus

et de plusieurs représentants de l'association, il a été rappelé qu'il n'y avait pas de danger immédiat pour ce bâtiment. S'il y a restauration, il faut que la charpente et la toiture soient reproduites à l'identique, avec le clos et le couvert. Les travaux de restauration peuvent être subventionnés, ce qui n'est pas le cas lorsqu'il s'agit d'une rénovation. Il est donc proposé de réaliser une étude de faisabilité architecturale et historique. Celle-ci peut être subventionnée à hauteur de 50 % par le Conseil Général, pour une dépense plafonnée à 15 000 € HT. L'étude peut coûter entre 10 000 et 12 000 €. Il est proposé de demander la réalisation de l'étude. L'association prendrait en charge les 50 % restant à la charge de la commune.

### MOTION DE SOUTIEN AU RASED DU PAYS DU ROI MORVAN

Le RASED du Pays du Roi Morvan intervient dans 24 écoles du pays du Roi Morvan et dans 2 communes du canton de Cléguérec, et 250 élèves sont concernés. Le rectorat prévoit de supprimer 17 postes de RASED pour la rentrée prochaine sur le Morbihan. Il est proposé d'adopter une motion de soutien au RASED du Pays du Roi Morvan.

## 26 MARS 2012

### VOTE DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2011

Le compte administratif 2011 a été adopté et présente un excédent de l'exercice en fonctionnement de 150 313,99 € et en investissement de 62 465,46 €. Les comptes administratifs des budgets annexes boulangerie, alimentation, lotissement et assainissement, ont également été adoptés à l'unanimité.

### VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2012

Comme cela a été souligné lors de la Commission des Finances, les bases d'imposition prévisionnelles 2012 ont une nouvelle fois augmenté, il serait donc souhaitable de ne pas alourdir la pression de la fiscalité locale pour les contribuables. Il est proposé de ne pas modifier les taux 2012, fixés comme suit : taxe d'habitation : 8,44 %, taxe sur le foncier bâti : 17,46 %, taxe sur le foncier non bâti : 37,29 %.

### SUBVENTIONS 2012 AUX ASSOCIATIONS

Après étude des dossiers fournis par les associations, les subventions sont attribuées comme suit : Amicale laïque : 230 €, Association lire : 600 €, Atelier galerie de la vieille école et Club informatique C2IC : 300 €, Comité des fêtes du bourg : 915 €, Jeunes d'autrefois : 700 €, Amis de la chapelle de la Trinité, la Boule Lanvégennoise, Section locale AFN et Société de chasse : 153 €, la Gavotte : 405 €, Sports et loisirs : 200 €, Union sportive Lanvégen : 1 150 €, arbre de Noël école publique : 12 € / enfant, Gym le Fauoët, Inam Handball, Bagad Marionnick et Mondialan : 10 €/adhérent de - de 18 ans, GVA : 80 €, Les Frimousses : 90 €, voyages scolaires : 10 €/élève pour 1 ou 2 jours et 20 €/élève pour + de 2 jours, Banque alimentaire : 289,44 €, APAJH Finistère : 200 €, Restos du cœur et Croix Rouge : 80 €.

### VOTE DES BUDGETS PRIMITIFS 2012

Les budgets primitifs 2012 ont été adoptés par le Conseil Municipal. Le budget principal s'équilibre comme suit : 725 770 € en fonctionnement et 427 058,76 € en investissement.

# LES PRINCIPALES DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

## *MEDIATHEQUE : DEMANDES DE SUBVENTIONS*

Deux dossiers vont être déposés auprès du Conseil général : demande de subvention de 1 500 € pour l'acquisition de documents ; demande de subvention de 192,50 € pour une animation prévue à la médiathèque en novembre 2012.

## *CESSION DE LA PARCELLE A 466 (BOUTEL BIHAN) MME DURANT*

Il est rappelé au conseil municipal que par délibération du 14 décembre 2009, il avait été décidé d'incorporer dans le domaine communal le bien sans maître cadastré A 466 à Boutel Bihan, composé d'un bâti et d'un terrain de 95 m<sup>2</sup>. Le transfert de propriété au profit de la commune a été acté le 22 février 2012, à l'étude de Maître LE GLEUT, notaire au FAOUET. Le bâtiment situé sur la parcelle A 466, en état de ruine, est mitoyen avec celui de la parcelle A 468, inscrite au cadastre comme appartenant à Monsieur DURANT Jacques, décédé, et à Madame DURANT Suzanne, son épouse, et provoque des infiltrations dans leur habitation. A cette fin, il est proposé de céder la parcelle A 466 à Madame DURANT Suzanne. Pour les besoins de la publicité foncière, le bien a été estimé à 500 €. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de céder à Madame DURANT Suzanne, demeurant à Boutel Bihan, la parcelle A 466, sis Boutel Bihan, comprenant un bâti et un terrain d'une contenance de 95m<sup>2</sup>, pour un montant de 500 €. Les frais d'acte et ceux y relatifs seront à la charge de l'acquéreur.

## *CESSION GRATUITE D'UNE BANDE DE TERRAIN RUE DE L'ECOLE A M. HARBONNIER*

Bretagne Sud Habitat avait porté à la vente certains terrains et logements du lotissement du stade. Monsieur HARBONNIER demeurant rue de l'école a pu ainsi accéder à la propriété de son logement. Il souhaiterait récupérer une bande de terrain de 3 m, à l'angle de la rue de l'école et de la rue du stade, à l'origine comprise dans la parcelle cadastrée AB 455. Cette parcelle a été modifiée lors du projet de division pour l'accession à la propriété. Cette cession permettrait à Monsieur HARBONNIER de réaliser un accès public longeant la construction d'un « atelier-galerie du verre » sur son terrain. Il est donc proposé de céder à titre gratuit à Monsieur HARBONNIER Jean-Hugues la bande de terrain partant de l'angle extérieur du mur du garage côté rue du stade et remontant tout droit sur la rue de l'école. Les frais de notaires et de bornage seront à la charge du demandeur.

## **21 MAI 2012**

### *CREDIT BAIL IMMOBILIER IMMEUBLE AU 6 RUE JEAN LE DU*

Il y a lieu de fixer les conditions de location de la future boulangerie et de l'appartement, situés au 6 rue Jean Le Du, à la Société « A la fournée dorée », représentée par Madame et Monsieur Yannick TROUBOUL. A l'unanimité, il est décidé de céder l'immeuble sous la forme d'un crédit-bail immobilier pour une durée de 25 ans, avec possibilité de rachat au bout de 12 ans, à compter du 1<sup>er</sup> juin 2012.

### *MODIFICATION DES STATUTS DE LA CCPRM*

Les élus de la Communauté de Communes du Pays du Roi Morvan avaient décidé en 2011 de répondre à l'appel à projet du Conseil Régional relatif au développement de salles de visioconférence. Afin de bénéficier d'une subvention, il est nécessaire pour la CCPRM d'adhérer au Syndicat

Mixte e-mégalis Bretagne. Le conseil municipal autorise l'adhésion de la CCPRM à e-mégalis Bretagne et approuve la modification des statuts afin de contribuer à l'usage des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC).

## *TRAVAUX DE VOIRIE 2012 : ATTRIBUTION DU MARCHÉ*

Suite à l'analyse des offres reçues en mairie, c'est l'entreprise Brule-Weickert qui a été retenue pour les travaux de voirie 2012, comprenant la 2<sup>e</sup> partie de la VC4 (de Quilloten jusqu'à la Croix de Kéroual) et pour le PDIC les routes de St Quijeau, Rosquéo et la rue de St-Urlo, ceci pour un montant de 78 786,70 € HT.

## *OUVERTURE D'UNE LIGNE DE TRESORERIE*

Suite à consultation, une nouvelle ligne de trésorerie va être ouverte auprès du Crédit Agricole du Morbihan, pour un montant maximum de 150 000 €.

## *CHOIX DU MAITRE D'ŒUVRE POUR L'AMENAGEMENT DE LA PLACE DE L'EGLISE*

Deux offres ont été reçues en Mairie. Après analyse des dossiers, c'est le cabinet Ronan BOLLET qui a été retenu pour la mission de maîtrise d'œuvre.

## *CONVENTION AVEC GUISCRIF POUR PRESTATION POINT A TEMPS*

Il est nécessaire de réparer au point à temps la chaussée des routes de la commune. Aucune entreprise n'assurant cette prestation, il a été demandé à la mairie de GUISCRIF la mise à disposition de personnel et de matériel. La convention est établie pour 2012 selon un montant de 749 € la journée de 7 h, pour quatre journées au plus. Le prix de l'émulsion restera à notre charge.

## *PROPOSITION DE CONTRAT DE LOCATION-ENTRETIEN DES VETEMENTS DE TRAVAIL AVEC INITIAL*

Le contrat actuel de location-entretien de vêtements de travail pour les services techniques arrivant à échéance en août 2012, une consultation a été lancée. Il est décidé de retenir la proposition de la Société INITIAL pour un montant mensuel de 60,88 € HT, avec un contrat de 3 ans.

## *DEMANDE D'ALIENATION D'UNE PARTIE DU CHEMIN RURAL AU CLEUZIQU*

Une demande d'aliénation d'une partie du chemin rural situé au village du Cleuziou a été faite de la part de Monsieur Christian BAGUER. Le chemin rural passe notamment entre ses parcelles. Le Conseil Municipal émet un avis favorable à la demande d'aliénation d'une partie du chemin rural du Cleuziou, qui sera soumise à enquête publique. Il est rappelé que les frais de dossier et d'enquête publique seront à la charge du demandeur.

# Distractions et festivités sur la commune

De toutes les époques les gens ont eu du plaisir à se retrouver en dehors des périodes de travail pour se détendre.

Nous vous livrons quelques petits souvenirs :

Vers la fin des années 1920 un théâtre se tenait à l'école des filles, une troupe de théâtre appelée "Les Bruyères d'Arvor" y donnait des représentations et animait un groupe de chanteurs.

Puis ce fût à l'école des garçons à partir des années 35-36 un cinéma qui fonctionnait sur accumulateur Lanvénege n'étant pas encore électrifié.

Il y avait aussi des projections itinérantes, une salle des fêtes en bois se trouvait derrière l'ancienne école publique. Des projections de films avaient aussi lieu à la salle Guilchet de loge coucou.

On note également la présence d'une bibliothèque.

La danse tenait une grande place dans la vie de nos jeunes et moins jeunes, 4 salles de danse réunissaient les amateurs : Job Perron, Perrot, Guilchet, Hanvic.

On dansait dans les aires à battre après la moisson et les sorties ne manquaient pas, les jeunes allaient en "bandes à pied" au Fauët le dimanche après midi.

La mer attirait déjà, certains allaient à vélo au pouldu avant que ne soit organisé un transport de cars et pour ceux qui n'avaient pas le temps il restait le "pouldu des pauvres" c'est à dire le long de nos rivières certains endroits appelés même "la plage".

Le lundi de pentecôte, jour de la fête de Toulfouen, un service de car était à disposition.

Les pardons de la Clarté, Sainte Barbe et Saint Urlo étaient bien fréquentés et attendus.

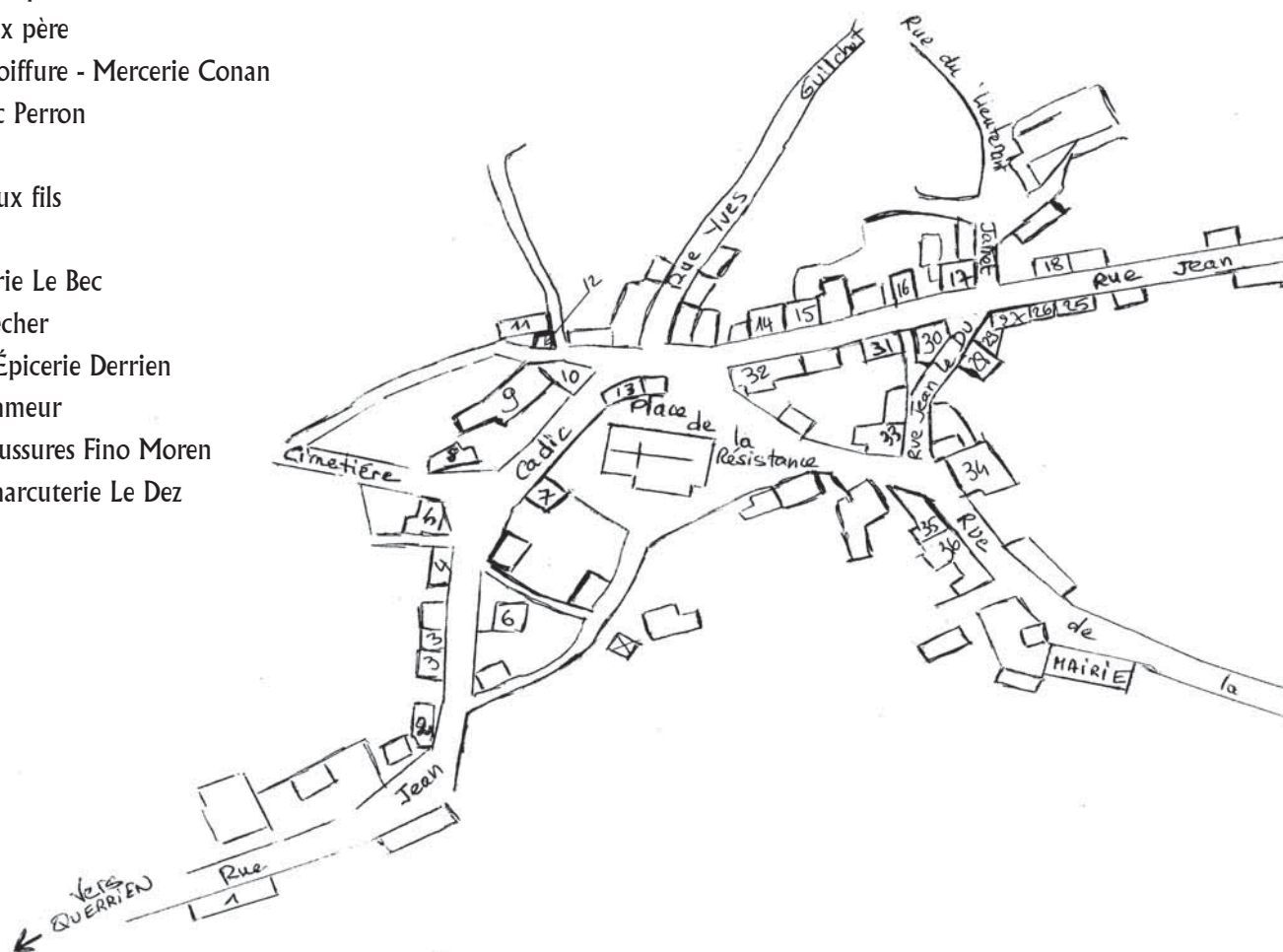
A loge-coucou, une véritable fête foraine bat son plein le deuxième dimanche d'Octobre, place aux loteries, aux jeux de boules, la course cycliste "Louison Bobet", les autos tampon, avec la famille Goin qui vient encore aujourd'hui à Lanvénege, les casse-gueules, la lutte bretonne et on y a même croisé les majorettes de Lorient puis encore l'élection d'une Reine.

Les personnes âgées viennent y danser le lundi et on y gagne des rubans.

Un comité des fêtes gère ces 2 jours de festivités.

On note la présence d'une fanfare dans les années 35-36, le foot a tenu aussi sa place de choix dans la période d'après guerre.

- 1) Garage - Station-Service Bordereau
- 2) Sellier Perron
- 3) Cantinières de l'école
- 4) Crêperie Fine Buquen
- 6) Tailleur Le Roux père
- 7) Chaussures - Coiffure - Mercerie Conan
- 8) Épicerie - Tabac Perron
- 9) Café Le Gall
- 10) Tailleur Le Roux fils
- 11) Café Hamon
- 12) Café - Boucherie Le Bec
- 13) Confection Flecher
- 14) Charcuterie - Épicerie Derrien
- 15) Tailleur Lozachmeur
- 16) Coiffure - Chaussures Fino Moren
- 17) Boucherie - Charcuterie Le Dez





# SOUVENONS-NOUS UN PEU...



Souvenons nous un peu : Lanvégen comptait 2 310 habitants en 1946, 2033 en 1954...

Les villages étaient évidemment plus peuplés qu'à l'heure actuelle, il n'y avait pas de résidence secondaire.

Les seuls moyens de transport étaient la bicyclette, le cheval, le char à banc. Du coup, les commerces étaient répartis de façon judicieuse : le Bourg, Loge-Coucou, les Kaolins, Vevveur.

Que dire du nombre de cafés, cela donne le tournis : 40 bistrotis répartis sur la commune : 27 dans le bourg, 9 dans le quartier de Loge-Coucou, 1 aux Kaolins, 2 à Vevveur et 1 à Taptout.

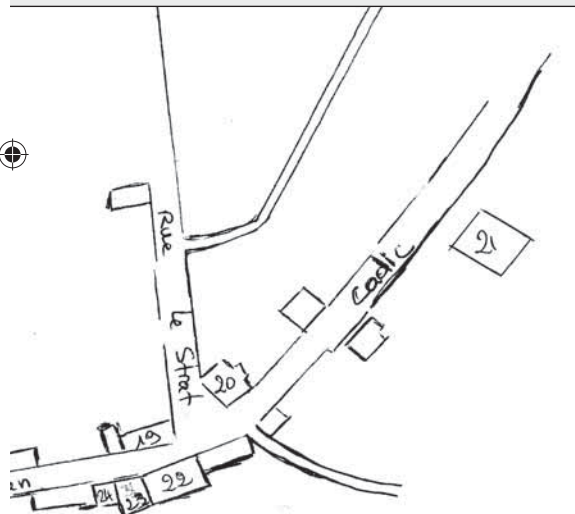
Il faut préciser que les commerces avaient plusieurs étiquettes : Café-Cycles/Café-Coiffeur/Café-Boucherie... Loge-Coucou avait la particularité de desservir l'axe Quimperlé-Lorient et de plus permettait l'approvisionnement

d'une partie de Meslan. On y comptait deux boulangeries, magasin-forge, produits du sol...

Certains commerces faisaient les tournées de villages à l'aide de chevaux et de charrettes.

Sur Lanvégen, on dénombrait deux boucheries, neuf maréchal-ferrands, trois charcutiers, cinq charpentiers, trois tailleurs costumiers, deux coiffeurs, couturières, vente de chaussures, merceries, fabricants de galoches et sabots, magasins de cycles, peut-être en oublions-nous ! Mais sans vraiment se tromper, on peut dire que chaque maison du bourg était un commerce.

A l'heure actuelle, dans le bourg, subsistent des témoins de ce passé proche, il suffit de voir toutes les vitrines maintenant réhabilitées en habitations. Il y a peu de temps encore, en campagne comme chez Lucie Boulben, on trouvait : casse-croûte, café, mercerie, sabots, épicerie... l'hypermarché avant l'heure !



- 18) Tissus - Mercerie Quemener
- 19) Charcuterie Flecher - Gallic
- 20) Café Royer
- 21) Cars Le Mestre
- 22) Café - Produits du sol Conan - Cornec
- 23) Menuiserie Gourlet
- 24) Tailleur Perron
- 25) Boulangerie Perron
- 26) Café Perron
- 27) Forge - Café Gerbet
- 28) Boulangerie Droal
- 29) Épicerie - bonbons Perron
- 30) Forge - Café Perron
- 31) Mercerie - Habits Pichon
- 32) Café - Quincaillerie Picard
- 33) Menuiserie - Café Christien
- 34) Salle de danse Perrot - Café -Charcuterie
- 35) Café crêperie Suzanne Cibane
- 36) Cycles Jean Le DU
- 37) Forgeron - Café - Station Service Thomas

# Vie associative

## ASSOCIATION CORPS EN ACCORDS

Le Petit Théâtre de Lanvégen représentera "L'assemblée des femmes" au cours du dernier trimestre 2012 et en janvier 2013. Cette pièce écrite il y a 3000 ans par Aristophane et modernisée a reçu un très bon accueil et la troupe veut donner l'occasion au plus large public possible de la découvrir. Les athéniennes, lassées des guerres avec Sparte, usent de ruses pour prendre le pouvoir. Les hommes résistent mais les femmes prêtes à tout pour les faire céder font le serment de se refuser à "leurs époux et amants" jusqu'à la victoire.

C'est donc, sur un thème vieux comme le monde mais remis au goût du jour, l'occasion de quiproquos et de dialogues savoureux.

Si vous n'avez pas pu vous déplacer les deux dernières fois, vous pourrez encore venir applaudir votre troupe de théâtre lors des prochaines représentations.

GESTEL : 13 OCTOBRE 2012 - GUÉMÉNÉ : NOVEMBRE 2012 - LE FAOUËT : JANVIER 2013.



## LES ATELIERS DE LA VIEILLE ÉCOLE

La transmission, le partage, la convivialité sont les maîtres mots de l'ensemble des huit ateliers de notre association qui seront reconduits à la prochaine rentrée. L'atelier de calligraphie sera de nouveau au programme de nos activités en fonction du nombre de participants.

Dans le cadre de la fête Saint-Mélaine, le 8 juillet l'atelier lecture-écriture animera la randonnée par la lecture des contes et l'atelier d'art floral participera à des créations végétales le long du parcours.

Durant la période des vacances, des stages de peinture seront proposés pour les enfants ainsi que l'initiation à la patine à l'ancienne sur meubles pour adultes.



## LES AMIS DU SCRABBLE

Mis en place par Denise Flocon, l'année 2000, le jeu de scrabble fait le bonheur des joueuses et joueurs tous les lundis de l'année à 14 h. Réunis dans l'ancienne bibliothèque au-dessus de la mairie, la séance se déroule dans une ambiance chaleureuse.

De 8 à 15 joueurs affûtent leurs neurones tentant de composer le mot rapportant le plus de points (rires et bons mots fusent à chaque tirage des 7 lettres, mais n'empêchent pas certains joueurs de faire des scores faramineux).

Les débutants s'initient chacun à sa vitesse et sans complexes et trouvent rapidement leur vitesse de croisière.

Depuis 2010, le groupe informel s'est transformé en association et grâce à la subvention de la mairie un tableau magnétique est à la disposition du groupe qui accueille avec plaisir de nouveaux joueurs, car c'est bien agréable, surtout en hiver, de se retrouver dans une salle confortable (pour passer un moment très convivial).

Toute personne aimant jouer peut venir s'essayer au jeu, la cotisation annuelle de 10 € ne lui sera demandée que si elle décide de rester ; le meilleur moyen de le savoir est d'apporter son jeu (on peut aussi en prêter) et de tester.

Vous êtes les bienvenus.

## CLUB INFORMATIQUE

Cette année encore notre association organise du 1<sup>er</sup> au 15 août, un grand concours photo sur la commune. Après le bleu l'an passé nous revenons à un sujet que nous apprécions, à savoir le petit patrimoine de la commune. Le petit patrimoine, ou patrimoine vernaculaire, peut être défini comme l'ensemble des constructions ayant eu, dans le passé, un usage dans la vie de tous les jours. Les communs des villages en font partie par exemple mais on y trouve aussi des lavoirs, des moulins ou encore des fontaines. Le sujet de ce 3<sup>ème</sup> concours concerne aussi les ponts ruraux, des fours à pains, des croix de chemin, des croix rurales ou encore des oratoires ou des bornes historiques. On peut tout aussi bien classer dans ce «petit patrimoine» les éléments qui faisaient la vie industrielle de la commune. Ainsi les moulins, des hangars ou des cheminées, comme celle des Kaolins peuvent rejoindre le petit patrimoine que nous vous invitons à prendre en photo.

N'oublions pas la nature ! Et oui ! La nature aura, elle aussi, été sculptée par l'activité de l'homme. C'est ainsi que l'on trouve sur la commune de magnifique chemins creux. Là encore nous sommes en présence de petit patrimoine et c'est pourquoi nous avons choisi ce visuel pour l'affiche de ce 3<sup>ème</sup> concours !

Maintenant vous connaissez sur le bout des doigts le thème du concours de cette année... A vos appareils photo et ouvrez l'oeil ! Plus d'infos sur le site <http://lanvenegen.free.fr>



## COMITÉ DES FÊTES

### LE QUIZZ

Le comité des fêtes a renouvelé le quizz. Malgré le mauvais temps, six équipes se sont affrontées dans la bonne humeur.

### PÂQUES

Les enfants se sont retrouvés autour du lavoir pour rechercher les traditionnels oeufs de Pâques.

### TROC ET PUCES

Innovation cette année avec la fanfare du FAOUET qui a plu à toutes les générations. Le soleil était au rendez vous, ce qui a permis aux 26 exposants de passer une bonne journée.

L'équipe du comité des fêtes prépare d'autres animations. Rendez-vous les 25 et 26 août pour le week-end western.



## ASSOCIATION DES AMIS DE LA CHAPELLE DE LA TRINITÉ

Les bénévoles du comité ont poursuivi durant ce printemps les travaux d'entretien du site et l'aménagement du terrain. Des plantations restent à finaliser. En effectuant une rigole de drainage, ils ont eu la surprise de découvrir sous une épaisse couche de vase et de tourbe, une source entourée de magnifiques pierres de taille. Il pourrait s'agir d'un lavoir ! ou d'une fontaine !. La consultation des archives diocésaines n'a donné aucun résultat probant sur cette découverte.

Les plantations diverses prévues seront reprises l'hiver prochain.

Il est heureux de constater un nombre croissant de visiteurs et de curieux qui ne manquent pas de questionner, à l'occasion, sur l'état de l'édifice. Une étude préalable pour la réalisation de la toiture et des portes semble toutefois se dessiner. Enfin !

Le pardon 2012 a été retardé, à notre demande, en raison de la coïncidence avec la fête des mères. Il a eu lieu le 10 juin. La messe a été célébrée à l'intérieur de la chapelle sous les bâches et les parapluies. Une partie de l'animation prévue n'a pu se dérouler normalement en raison de la météo défavorable. Cela n'a pas découragé la fréquentation habituelle ni le moral de la troupe.

Le président et les membres de l'association tiennent à remercier tous les participants au pardon pour leur assiduité et leur générosité. Ils leur donnent rendez-vous pour l'édition 2013 en espérant du beau temps et peut-être, pourquoi pas, l'espoir de voir un commencement de la restauration de la toiture de la chapelle.



## ASSOCIATION LIRE

Pour le début d'année, l'association Lire avait décidé de mettre en place plusieurs opérations côté jardin et plus exactement autour des petites bêtes de celui-ci. Ainsi la médiathèque a accueilli une exposition de photos sur les insectes de Linda Burton. Le même mois les enfants de 6-11 ans ont pu assister à un atelier de fabrication de refuges à insectes et nichoirs. Nos bricoleurs en herbe ont ensuite découvert le métier de Denis Luquot, apiculteur sur la commune.

Au mois de mars pour clôturer ce chapitre jardin, c'est une conférence sur l'écosystème qui était proposée à la médiathèque. Elle était animée par Daniel-

Yves Alexandre scientifique à la retraite et bénévole au jardin de Prad Déro de Guisriff. C'est au cours de l'exposition des ouvrages de la « feutièrre » Kate Smith, en décembre dernier qu'a germé l'idée de proposer des initiations à cet art. C'est chose faite puisqu'en mars deux ateliers ont ravi une douzaine de femmes, heureuses d'avoir confectionné un bérêt en une après-midi.

Durant les vacances d'avril, tous les ingrédients étaient réunis pour séduire les spectateurs venus nombreux se plonger dans les histoires du duo de conteurs Maryse et Eric. Plus d'une heure de bonheur pour les enfants très réceptifs et participatifs. En mai, c'est Hervé Paugam aquarelliste et voisin qui nous a fait l'honneur d'installer ses toiles à la médiathèque.

A souligner aussi que l'association Lire a été récompensée pour son projet : la création d'un « livre-objet » dans le cadre des trophées de la vie locale du Crédit agricole. Ce Prix de 250 € sera dépensé pour augmenter le nombre d'ouvrages mis à la disposition des

adhérents de la médiathèque. On peut d'ores et déjà se donner rendez-vous pour le deuxième semestre qui promet d'être tout aussi riche en expositions et animations.



RENSEIGNEMENTS SONIA 02.97.34.41.42

# PRÉ-ÉTUDE DE L'AMÉNAGEMENT FONCIER

## BILAN DE LA PRÉ-ÉTUDE ÉCOLOGIQUE PAR LE BUREAU LE BIHAN INGÉNIERIE-ENVIRONNEMENT

L'étude a permis d'identifier l'état actuel de la trame bocagère en termes de quantité et de qualité 317 km soit 108m linéaire par ha. Elle précise l'intérêt et l'impact du bocage dans ses différentes fonctions ; brise vent, hydraulique, biodiversité et paysagère.

Résultats de l'évaluation de l'occupation du sol :

- surfaces artificialisées : 220 ha.
- cultures terres arables : 680 ha.
- prairies : 1 061 ha.
- zones humides : 348 ha.
- divers friches, landes, bois, vergers, plantations : 627 ha.

Les principaux objectifs de l'étude sont de :

- définir des aménagements qui aideront le géomètre et la commission communale d'aménagement foncier à concevoir un projet limitant les impacts sur le bocage
- proposer des mesures d'aménagement (plantations, reconstruction de talus...) cohérentes avec les problématiques du territoire.



Présentation aux élus, 12 juin par les représentants des deux bureaux d'études et de M. Claude Daniel du Conseil Général.

## SYNTHÈSE DE L'ANALYSE FONCIÈRE PAR LE CABINET NICOLAS GÉOMÈTRE EXPERT

Elle doit permettre à la Commission Communale d'Aménagement Foncier qui sera mise en place de poursuivre la pré-étude de se prononcer en connaissance de cause sur l'opportunité et la faisabilité d'un Aménagement Foncier en réponse aux problèmes rencontrés, et sur les modalités et le périmètre de sa mise en œuvre, dans le respect des objectifs énoncés à l'article L111-2 du Code Rural.

Cette pré-étude, réalisée sur l'ensemble de la commune, comprend 3 volets principaux :

- Présentation générale de la commune .
- Analyse foncière.
- Projet d'aménagement et son cadre réglementaire.



Vue du bocage.

## PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE LA COMMUNE

- Situation géographique et administrative.
- Infrastructures générales de desserte.
- Urbanisme.
- Population-Démographie-Emploi-Entreprises Associations.
- Logements.

## ANALYSE FONCIÈRE

La surface cadastrée de la zone d'étude s'étend sur 2904 ha (2942 ha si l'on y ajoute les emprises de voies), et comporte 7862 parcelles cadastrales réparties sur 1372 comptes de propriété, soit environ 2000 propriétaires (un compte de propriété correspond, par exemple, à un bien de Communauté, ou un bien en indivision).

### STRUCTURES AGRICOLES

L'étude relative à l'activité agricole a été réalisée, d'une part en prenant en considération les éléments relatifs au dernier RGA(recensement Général Agricole 2010), et, d'autre part, en rencontrant individuellement tous les exploitants exerçant leur activité sur la Commune. Le nombre d'exploitations est passé de 44 en 2000, à 31 en 2010.

La Surface Agricole utile est de 1781 ha, soit 61 % de la surface de la Commune.

Lors des entretiens individuels, les exploitants agricoles ont fait état de demandes relatives aux échanges parcellaires et interventions sur la voirie communale (amélioration, création de chemins). Plusieurs contournements de villages ont été demandés, pour éviter le passage d'engins agricoles à proximité immédiate d'habitations. Dans leur très grande majorité, ils sont favorables à ce qu'un aménagement foncier soit engagé sur la commune de Lanvéneq.

## LE RÉSEAU DE VOIRIE

Tous les chemins de la commune ont fait l'objet d'une visite, et ont été répertoriés sur un document graphique joint en annexe de la pré-étude. Ils ont été classés selon leur nature (voirie départementale 18 km, communale ou rurale, exploitation, randonnées 51 km).

Les demandes relatives aux modifications du réseau de chemins d'exploitation, contournements de villages, ont également été répertoriées sur les documents graphiques.

Chemins de randonnées : les itinéraires de randonnées ont également fait l'objet d'une cartographie particulière, et les « bouclages » souhaités ont également été répertoriés.



## PROJET D'AMÉNAGEMENT ET SON CADRE RÉGLEMENTAIRE

### OBJECTIFS DE LA COLLECTIVITÉ LOCALE

La commune de Lanvégen a souhaité la mise en oeuvre d'une pré-étude foncière sur l'ensemble du territoire, pour plusieurs raisons. Parmi celles-ci, nous pouvons retenir :

- La mise en évidence des restructurations nécessaires au niveau des exploitations, et propriétés.
- La rectification de certaines voies passant dans les villages, afin d'améliorer la sécurité, et permettre une meilleure mise en valeur du patrimoine bâti.
- Le recensement de l'état de la voirie, et des travaux à engager, afin de disposer d'une voirie donnant satisfaction à l'ensemble des usagers, qu'il s'agisse de la voirie principale, des chemins d'exploitation, et des chemins de randonnées.
- La possibilité de créer des réserves foncières, par le biais des échanges.
- La rectification d'erreurs cadastrales.
- La mise en place d'un programme de replantations.
- La connaissance des conditions de participation du Département dans la réalisation des travaux (subventions sur voirie, plantations, ...).

La mise en oeuvre d'échanges permettant le regroupement des propriétés et exploitations aura pour effet d'améliorer les structures.

Les petits échanges pouvant être mis en oeuvre dans les villages à proximité des bâtiments, peuvent également permettre dans certains cas de disposer de terrains permettant la réalisation d'assainissement individuel

*Courant septembre, le conseil municipal sera amené à proposer la mise en place d'une commission communale pour poursuivre l'étude d'aménagement foncier.*

Cette commission comprend :

- un président ( commissaire-enquêteur ) + un suppléant.
- le maire et un conseiller municipal + 2 suppléants.
- trois exploitants agricoles + 2 suppléants, désignés par la chambre d'agriculture.
- trois propriétaires de biens fonciers non bâtis + 2 suppléants, élus par le conseil municipal après un appel de candidatures.
- trois personnes qualifiées en matière d'environnement (une de l'Odem , une proposée par la commune, et une proposée par le président de la chambre d'agriculture) + 3 suppléants.
- un représentant du cadastre.
- 2 fonctionnaires du Conseil Général + 2 suppléants.
- 1 conseiller général + 1 suppléant.

Le conseil général assure le secrétariat de cette commission et veille à la légalité de son fonctionnement et de ses décisions.

Le processus d'aménagement démarre donc par la mise à enquête du principe même de l'aménagement et de son périmètre. Il y a donc une étroite collaboration entre la commission et le conseil municipal qui formulent en même temps auprès du conseil général une demande d'organiser l'enquête qui dure un mois.

*L'information est annoncée par des avis publiés dans la presse, affichés en mairie et adressés à chaque propriétaire du périmètre intéressé via la mairie de son domicile.*

Ensuite, la commission examine les résultats de l'enquête, recueille l'avis de la commune, ainsi que l'avis des communes voisines si elles peuvent potentiellement en ressentir des effets. Enfin, le tout est transmis au conseil général qui décide en accord avec la commission communale et le conseil municipal, d'ordonner ou pas l'aménagement.

En outre, il faut savoir que le préfet va aussi être destinataire de la pré-étude et qu'il va définir des prescriptions environnementales à observer dans le cadre de la procédure si elle est ordonnée.

## 8 Mai



Des enfants ont donné de la voix pour "La Marseillaise".

## Troc et puces



Troc & plantes !

## Entretien, débroussaillage



De bonne heure, de bonne humeur et avec de l'entrain !

## Port-Louis



23 mai, journée  
souvenir pour les  
fusillés de la citadelle  
de Port-Louis.

## Repas des Communaux



Maryse Bacon, médaille d'argent  
(ATSEM), agent territorial spécialisé  
des écoles maternelles.

## Sport & Loisirs



Tous ensemble pour le sport du lundi mais aussi pour la balade.

## Chasse à l'œuf !



Qui cherche, trouve !

# UNE JOURNÉE À L'ÉCOLE

## REPORTAGE RÉALISÉ PAR LES ÉLÈVES DE CYCLE 3

Le matin on commence par les maths et le français (écrit libre). Si on a fini les maths et le français c'est atelier maths français (abacalc, abalect, je lis puis j'écris...). Après c'est la récréation, on joue avec nos amis et des fois on peut aller dans la salle sous le préau. Et ensuite de 10:45 à 11:00 on fait la réunion : on présente des choses, on demande des choses devant toute la classe, on peut lire nos textes et ce sont des enfants qui donnent la parole.

Ensuite de 11h à 12 h c'est atelier. On peut choisir la matière qu'on veut: on peut faire du théâtre, des exposés, des maths, de l'histoire, des logiciels sur Marelle, des sciences, la boutique, des échecs, des mots croisés, du dessin, de la peinture, de la lecture, tout en fait.

Après c'est la cantine, on a une longue récré. Et puis on fait du théâtre tous ensemble parfois, de l'anglais le vendredi, du sport et on continue nos ateliers.

Enfin on fait des présentations pour montrer notre travail. Et à 16 h 30 on rentre à la maison ! Ouais !

**Lorine, Lindsay, Rebecca, Katy, Wissal, Jérémy, Quentin**



On a fait du sport : on a fait du roller, du kin-ball et du vélo. En début d'année on a fait le cross. - **Nathan**

La sortie cross n'a pas été un grand succès pour certaines personnes dont moi ! - **Rozenn**

La sortie cross était bien, j'ai couru 2 tours. - **Nicolas**

## Nos sorties cinéma :

On a regardé Arriety, Le tableau et Tomboy. - **Tessa, Nora**

## LE THÉÂTRE :

On fait deux pièces : Le Petit Violon de Jean-Claude Grumberg et Méli-mélo (des extraits de 4 pièces).

On a joué Le Petit Violon au salon du livre à Tronjoly et Méli-mélo au Trio. - **Jérémy, Leslie, Emmy**

Moi j'ai bien aimé cette dernière année à l'école de Lanvégen.

Au tout début de l'année on a fait une semaine sans la télévision. On pouvait aller faire de la musique, faire une promenade. - **Emmy**

Je faisais souvent du théâtre. Quand je serai grande je serai actrice ! - **Nolwenn**



## LE VÉLO ET LE CAMPING :



Le 4 juin 2012, nous sommes allés de Lanvégen à Priziac en vélo. On est parti vers 9 h 45 et on est arrivé vers 14 h 50. On a pique-niqué à la chapelle St Guénolé et on est reparti. Pour le goûter on a mangé un gâteau au chocolat qu'on avait fait. Lundi soir c'était la pleine lune et on a joué au jeu du loup-garou à côté du feu qu'on avait fait.

On a pris 3 photos pour le journal.

Nous avons passé une nuit sous les tentes puis le lendemain nous avons été dans une salle.

J'ai trouvé ça génial le camping ! - **Lydia, Yanis, Marie, Léa, Séréna, Gaëtan**

J'ai bien aimé faire du vélo avec mes copains. J'ai été camper avec ma classe. J'ai bien aimé. - **Killian**

## DANS LE COIN DES MS :

A l'école j'aime faire des dessins et du travail. On a regardé un spectacle : la maison des interdits et j'ai bien aimé. L'année prochaine je vais aller dans une autre classe et j'ai envie. - **Lilou**

J'aime bien jouer dehors et j'ai appris à faire du vélo à deux roues. - **Louise**

J'aime bien jouer à l'ordinateur, j'ai des copains. - **Enzo**

On est allé à la plage. J'ai appris à faire le mémory. - **Amélia**

On travaille sur les animaux. Maman est venue à l'école pour faire des expériences. - **Maxime**

J'ai joué avec le sable quand on a eu une sortie. J'ai appris à écrire en attaché. - **Maina**

Moi j'aime bien jouer à la cuisine et aussi à l'ordinateur. - **Louna**

# UN VILLAGE SANS DIMANCHE

Ça commence il était une fois. Ma grand-mère met en mot sur Radio Bretagne Ouest, ce qu'enfant dans les années 60 je ne pouvais qu'entrevoir. Elle a alors 90 ans et elle s'engage encore.

J'écoute toujours sa voix claire, nous sommes quelques années plus tard. Dans mes tiroirs se sont accumulées les lettres, les photographies, ... de "l'Affaire". Combien de temps, de recherche puis d'abandon, puis de reprise et de contournement avant d'accepter d'affronter ce qui taraude.

Un jour est comme les autres jours, sauf que, ce jour-là, je vais tirer de l'écheveau cinématographique les fils de l'histoire. La recherche d'une image singulière me conduit à la cinémathèque de Brest. Je découvre une richesse de fonds documentaires. Les visages des gens de ma commune me touchent. De fil en aiguille se tisse le paysage d'une époque que je décide de comprendre. Qu'est-ce qui a divisé, alors que "tout était prétexte à la rencontre" ?

Regarder son histoire c'est ajuster son attitude dans le présent. "Une mère c'est un modèle" dit Guitou (Marguerite Le Roux) dans le documentaire. "Dans un petit pays on apprend à vivre ensemble" Mon père (Yves Le Roux).

Je suis née dans le camp des rouges et de ce clivage de mon enfance vient le désir d'aller à la rencontre de l'altérité. Echapper à l'arbitraire.

Nous partageons sans le savoir des secrets. Tenus sous le boisseau il nous importe de les mettre au jour. Mettre en lumière, regarder notre histoire, c'est protéger nos filles et nos garçons, tous nos enfants, des "vieux démons". C'est éviter que d'une manière ou d'une autre l'histoire ne se rejoue. J'aime revenir sur les lieux de mon enfance. Un enfant n'a pas d'identité prédéfini, il se construit dans un monde. Nous sommes fait des autres, de tous les autres. Le village c'est l'origine, c'est le lieu du commun et de l'intimité.

Madame le Maire (Marie-Louise Mounier) a facilité dès ces prémices, le projet d'*Un village sans dimanche*. Toutes les personnes contactées ou rencontrées et auprès de qui nous avons recueilli d'importants propos et documents pour narrer les faits n'ont pas acceptées d'être filmées. J'ai pensé que le refus pouvait être lié à la crainte de réveiller d'anciennes colères. Il m'est arrivé aussi d'avoir peur.

En plaçant notre histoire dans la grande histoire, c'est réfléchir ensemble aux luttes, aux guerres engendrées par l'ignorance et la volonté d'un pouvoir assis sur un dogme fut-il laïque ou religieux alors que nous sommes des êtres pluriculturels et toujours en mouvement. regarder notre histoire c'est ajuster notre attitude dans le présent.

Votre accueil, le soir de la première à Lanvénegen, a eu raison des inquiétudes.

Il en a été de même aux premiers mails reçus.

*"Je suis sûr que mon père aurait eu la même opinion que moi et qu'il aurait été content et très fier que des séquences et des images de ses films aient pu être utilisées pour l'histoire de son pays natal, une histoire qu'il vivait lui-même et qui lui tenait particulièrement à cœur. J'ai aimé ce regard bienveillant et sans complaisance que vous avez porté sur les uns et les autres, le naturel des intervenants, la vérité de chacun, et à travers les commentaires le caractère breton de ces hommes et de ces femmes : l'exigence de vérité, de justice, la modestie, la pudeur et la détermination."*  
René Le Bris, fils de Louis Le Bris, cinéaste et instituteur.



Madame Mounier, monsieur Baron et Corinne Jacob.



Oui c'est ainsi que nous avons souhaité prendre soin des blessures.

*Un village sans dimanche* est un documentaire de format télévision c'est à dire qu'il dure 52 minutes. Nous ne pouvions pas placer un grand nombre de témoignage, il a fallu faire des choix pour la narration.

Je veux vous dire ma gratitude pour vos témoignages en présence ou non de la caméra.

C'est dimanche. Vous êtes en images, au Musée de Bretagne de Rennes aujourd'hui. Dans la salle, les premières interventions d'un film à diffuser par ce qu'il dit : le bien vivre ensemble.

Corinne Jacob - Rennes, le 10 juin 2012